

Champigny PDC :

Face au refus de la Directrice sur nos revendications, La CFDT alerte la DOTC 94 et en l'état ne signera pas l'accord local.

Une délégation CFDT a été reçue par La Directrice de Champigny PDC pour aborder la future réorganisation et obtenir des réponses aux revendications légitimes. Des situations individuelles locales ont aussi été abordées.

La CFDT est bien consciente qu'il y a toujours un delta entre les revendications syndicales et ce qui est obtenu mais jamais dans le 94, la CFDT n'avait été encore confrontée à un comportement aussi méprisant pour les revendications syndicales et le personnel d'un établissement.

La CFDT a saisi la DOTC et exige une réunion d'urgence à la Direction.

C'est sur les revendications suivantes et face à l'absence de dialogue social possible localement que la CFDT entend s'exprimer :

- ✓ Le report de la sécabilité des lundis et mardis de 6 semaines à la mise en place de la réorganisation.
- ✓ Pas plus de 6 semaines de sécabilité programmée en 2014
- ✓ Des promotions en 1.3 facteurs référents et 2.3 facteur qualité
- ✓ Le respect de jours de repos identiques pour les rouleurs et les FQ sans devoir attendre 8 semaines consécutives.
- ✓ La compensation de l'étiquetage des casiers pour les agents volontaires
- ✓ La compensation des dépassements horaires lors de la mise en place de la réorganisation.
- ✓ La sédentarisation d'un rouleur par équipe.
- ✓ Le rééquilibrage devra être fait sérieusement, les demandes des facteurs devront être prises en compte.

Par ailleurs, **la CFDT dénonce aussi la décision prise de faire attendre les facteurs jusqu'à une heure précise pour partir en tournée** alors qu'à chaque réorganisation les temps de travaux intérieurs diminuent et que les facteurs doivent être de plus en plus tôt à l'extérieur.

La CFDT demande que les agents qui effectuent la **distribution de 2 tournées** (rattrapage du samedi de grève) **soient compensés**.

Divers situations individuelles locales devront aussi être abordées à la DOTC, **il n'est pas question que les collègues de Champigny et de Joinville soient traités différemment** que les autres agents du département.

Chacun prend ses responsabilités. Sans accord local, les agents seraient sur un régime de travail de 35 heures sur 6 jours sans aucun repos.

La Direction de Champigny le souhaiterait-elle ?